

AVIS PUBLIC

ORDONNANCES ÉDICTÉES PAR LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

AVIS PUBLIC est par la présente, donné que lors de la séance ordinaire du **3 février 2026**, le conseil de l'arrondissement de Verdun a édicté les ordonnances portant sur les événements :

Événements	Organismes	Lieux	Dates
Animation et événements sur la rue Wellington (ordonnance d'agilité), édition 2026	<i>Société de développement commercial Wellington</i> (SDCW)	Rue Wellington, entre le boulevard LaSalle et la 6 ^e Avenue Parc des Madelinots 3651, boulevard LaSalle	Maximum de 25 jours, entre le 1 ^{er} mars 2026 et le 1 ^{er} mars 2027
Cabane Panache, 14 ^e édition	<i>Société de développement commercial Wellington</i> (SDCW)	Sur la rue Wellington, entre les rues de l'Église et Willibrord Et Quelques mètres sur les rues transversales (Galt, Gordon et Rielle) de chaque côté des intersections avec la rue Wellington Et Sur des terrains adjacents à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs ou à son presbytère À l'intersection des rues Wellington et Galt	Stationnement sur rue : du dimanche 15 mars à 21 h au mercredi 25 mars 2026 à 6 h Fermeture de rue(s) : du lundi 16 mars 20 à 6 h au mardi 24 mars 2026 à 18 h Occupation (montage, démontage et plus) : du lundi 9 mars à 6 h au vendredi 27 mars 2026 à 21 h Rassemblement : le jeudi 19 mars 2026 de 17 h à 21 h; le vendredi 20 mars 2026 de 17 h à 22 h; le samedi 21 mars 2026 de 11 h à 18 h; le dimanche 22 mars 2026 de 11 h à 17 h Consultez l'ordonnance pour les précisions propres aux différents lieux.

Cabane Panache, 14 ^e édition (suite)	Société de développement commercial Wellington (SDCW) (suite)	Stationnement Éthel (stationnement n° 438)	Du lundi 9 mars au vendredi 27 mars 2026 inclusivement (30 cases du lundi 9 mars au vendredi 27 mars 2026, et 30 cases supplémentaires du lundi 16 mars au mardi 24 mars 2026)
Disco Patin Verdun	Arrondissement de Verdun	Parc Willibrord 1018, rue Willibrord	Un samedi ou un dimanche entre le 14 février et le 8 mars 2026 de 9 h à 21 h

et ce, en vertu des règlements suivants :

- *Règlement concernant l'occupation du domaine public* (1516);
- *Règlement régissant un commerce ou une vente temporaire* (1735);
- *Règlement sur la circulation et le stationnement* (RCA06 210012);
- *Règlement sur la propreté, les nuisances et les parcs de l'arrondissement de Verdun* (RCA10 210012);
- *Règlement sur les tarifs (exercice financier 2024)* (RCA23 210018).

Donné à Montréal, arrondissement de Verdun,
le 4 février 2026.

Stephanie Zhao Liu
Secrétaire d'arrondissement